

# Saint-Martin Lacaussade

Le magazine d'information de votre commune

Décembre 2018



Département de la Gironde

## Sommaire

Edito .....	2
Révision des listes électorales.....	3
Budget .....	4
Vos élus, c'est aussi ça !! .....	5
Zone commerciale de Boisredon .....	6
Parking camping cars.....	6
Allo... Je vous écoute !! .....	6
La doyenne de St-Martin .....	6
Symboles de cambriolage .....	6
Indemnisation en cas de catastrophes naturelles.....	7
Marathon 2018.....	8
Nettoyons la nature .....	8
Vide-grenier 2018 .....	8
Ecole .....	9
Avant/après.....	10
Histoire .....	11
Pêle-mêle.....	12-13
Hommages .....	14
Recette .....	15
Agenda des manifestations 2019 .....	15

### Bulletin municipal Décembre 2018

Directeur de la publication : Bernard MARGUERITE  
Crédit photos : commune de St Martin Lacaussade

#### Réalisation :

S.A.R.L Editions Conseils Informations  
11 rue du Commandant Cousteau - 33240 St André de Cubzac  
Tél. 05 57 94 99 10 - www.conseil-information.com

Diffusion gratuite  
Reproduction totale ou partielle interdite



## TRANSPORTS HEBRARD S.A.R.L.

Excursions Grand Tourisme

[www.transports-hebrard.com](http://www.transports-hebrard.com)

30, cours Bacalan - BP13 - 33390 BLAYE

Tél. : 05 57 42 11 61 - Fax : 05 57 42 85 90

Email : tps.hebrard@wanadoo.fr



Chers habitants,

Début 2017, le Préfet décide le rassemblement de 21 communes à la CCB. Après avoir âprement travaillé durant 18 mois à ce groupement où tout se passait plutôt bien, fin août, un juge annule l'arrêté du Préfet. Cinq communes ( St Christoly, St Vivien, St Girons d'Aiguevives, Saugon et Générac) doivent repartir à la communauté de communes LNG (Latitude Nord Gironde). Beaucoup de travail a été effectué pour rien ! Allons

– nous en rester-là ? Personnellement je ne pense pas. Malgré cet évènement, le Conseil Municipal et moi-même continuons à travailler pour notre commune et surtout pour nos habitants. Devant prendre un minimum de compétences, la CCB depuis le 01/01/2018/ s'occupe entièrement de notre zone commerciale (entretien éclairages, routes, trottoirs, fossés..) ainsi que les réseaux d'eau potable et d'assainissement.

Concernant le PLU, j'espérais le rendre applicable au 2ème Semestre 2018, cela ne sera pas le cas, je n'ose même plus avancer une date. L'administration, Sous-Préfet en tête me demande d'attendre l'approbation du SCOT. Le Conseil Municipal prendra une décision dans les semaines à venir.

Le Conseil Municipal, comme beaucoup d'autres communes a décidé d'arrêter les TAPS en accord avec les enseignants. La Commune fera des économies financières, occupera son personnel à d'autres tâches et récupérera ses locaux.

Un travail assez spécifique a été réalisé par l'entreprise locale, Charbonnier Déco qui a entrepris de repeindre le plafond de l'Eglise et une partie des murs.

Un deuxième terrain de pétanque a été réalisé ainsi que la remise en état du lavoir de Frédignac par l'entreprise Mouchague.

Quand à l'entreprise Colas, qui a obtenu le marché d'entretien des routes et voies communales, elle a réalisé un parking entre la Mairie et l'Eglise qui augmente la capacité de stationnement lors de grandes manifestations. Un ralentisseur et un radar pédagogique limitant la vitesse ont été installés dans le Bourg.

Nous avons aussi remplacé les 12 ordinateurs des classes de CM1 et CM2. Durant l'été, des élus volontaires, ont refait une dalle béton dans le local de stockage de la « Maison des Associations », posé des échelles pour accéder au clocher de l'Eglise, repeint la passerelle bois qui enjambe le « Maransin » pendant que d'autres ont nettoyé le terrain de bicross et tronçonné le saule pleureur situé près des containers à verre à proximité du cimetière et tout ceci sous un soleil de plomb. Grand merci à ces courageux.

La CCB va aménager un terrain de fitness pour adultes, attendant à l'aire de jeux des enfants.

Cette année nous prévoyons, de refaire les loges derrière la Salle Jacques Narbonne et d'entamer des négociations afin de projeter une remise en état de la maison des associations.

2018, ne fut pas une année de chance pour certains de nos employés municipaux, en effet nombre d'entre eux ont dû s'arrêter pour maladie ou accident du travail, je leur souhaite une meilleure santé pour la nouvelle année. Je remercie, leurs collègues qui par solidarité ont continué à maintenir le bon fonctionnement des services.

Je remercie toute mon équipe municipale qui s'est beaucoup investie durant toute l'année.

N'oubliez pas la traditionnelle cérémonie des vœux qui aura lieu le 08 Janvier 2019 en présence, je l'espère de Mme SEURIN qui fêtera ses 108 printemps.

IMPORTANT : une nouvelle Sous-préfète, Mme DELATTRE Nadine est arrivée le 26 novembre 2018.

Que l'année 2019 vous apporte Santé et Bonheur.

Bernard MARGUERITE, Maire



## Révision des listes électorales

La LOI N°2016-1048 du 1er août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales a réformé les modalités de gestion des listes électorales et créé un répertoire électronique et permanent (REU), dont la tenue est confiée à l'INSEE. Elle met fin au principe de la révision annuelle des listes électorales. Ces dernières seront dorénavant permanentes et extraites du REU. La circulaire du 12 juillet 2018 précise la mise en œuvre de cette réforme.

### Les changements pour l'électeur et la commune

Pour l'électeur, le principal changement sera la suppression de la date limite de dépôt d'une demande d'inscription initialement fixée au 31 décembre. La loi introduit également quelques modifications sur les conditions d'inscription sur les listes électorales : elle permet notamment aux gérant et associés majoritaires d'une société inscrite au rôle des contributions communales d'être inscrits sur la liste électorale de la commune.

### Pour les services communaux, la loi de 2016 introduit plusieurs changements :

- Les demandes d'inscription déposées par les électeurs sont reçues et instruites tout au long de l'année ;
- La décision d'inscription ou de radiation pour perte d'attache communale est prise par le maire, avec contrôle a posteriori par une commission de contrôle ;
- L'INSEE applique directement dans le répertoire électoral unique (REU) les radiations pour décès et incapacité, ainsi que les inscriptions d'office des jeunes et des personnes qui viennent d'acquérir la nationalité française, en les rattachant à leur commune de résidence.

Ainsi, les maires se voient transférer, en lieu et place des commissions administratives qui sont supprimées, la compétence pour statuer sur les demandes d'inscription et sur les radiations des électeurs qui ne remplissent plus les conditions pour demeurer inscrits. Un contrôle de ces commissions sera d'examiner les recours administratifs préalables obligatoires formés par les

électeurs concernés contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation du maire et de contrôler la régularité de la liste électorale.

### Composition de la commission de contrôle dans les communes de plus de 1000 habitants

La composition de la commission dépend du nombre de listes élues lors du dernier renouvellement et de l'ordre du tableau. De plus, les conseillers doivent être volontaires.

Nous sommes une commune dans laquelle 2 listes ont obtenu des sièges au conseil municipal lors de son dernier renouvellement, la commission est composée (art. L19) :

- De 3 conseillers municipaux appartenant à la liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission;
- De 2 conseillers municipaux appartenant à la 2ème liste ayant obtenu le plus grand nombre de sièges, pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission.

Le maire, les adjoints titulaires d'une délégation et les conseillers municipaux titulaires d'une délégation en matière d'inscription sur la liste électorale ne peuvent siéger au sein de la commission.

Le prochain scrutin aura lieu le 26 mai 2019 pour les élections européennes.

Il y aura une refonte de la liste électorale issue de l'initialisation du REU.

Tous les électeurs recevront leur nouvelle carte quelques jours avant le scrutin.

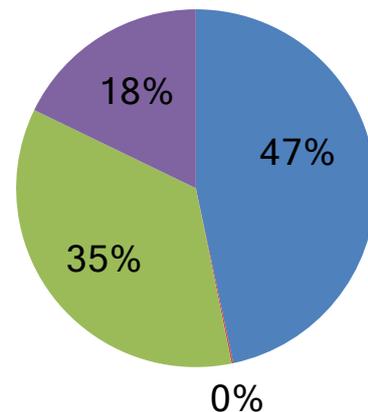
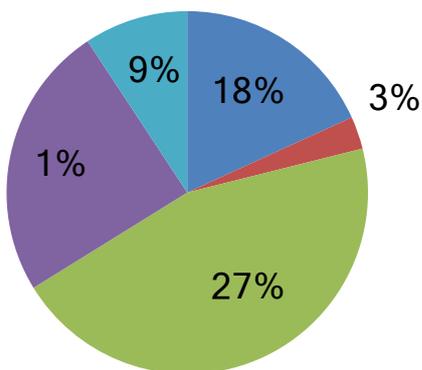
## Budget



### Budget investissement 2018 :

DÉPENSES	
Déficit d'invest.	140 955 €
Emprunts	22 450 €
Travaux sur bâtiments	349 198 €
Travaux voirie	189 732 €
Autres travaux	72 025 €

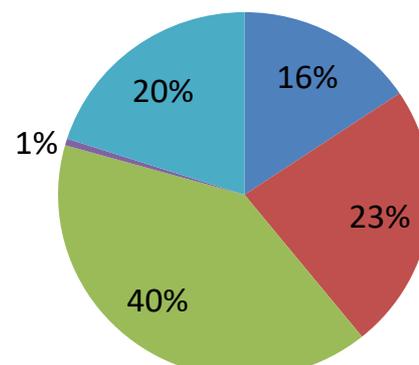
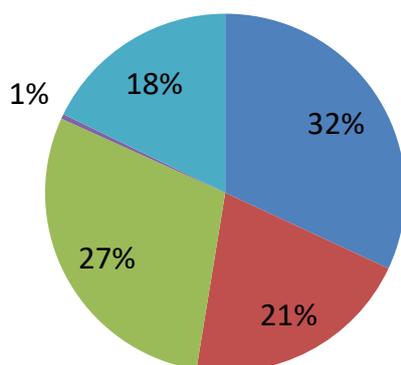
RECETTES	
Virement section fonctionnement	376 000,00 €
Amortissements	1 235,00 €
Dotations diverses (FCTVA, TA..)	285 347,00 €
Subventions	143 468,00 €



### Budget fonctionnement 2018 :

DÉPENSES	
Charges gestion courantes	410 940 €
Charges du personnel	265 050 €
Vir. budget investissement	376 000 €
Intérêts d'emprunts	5 500 €
Autres charges de gestions courantes	228 596 €

DÉPENSES REALISEES	
Charges gestion courantes	146 000 €
Charges du personnel	220 000 €
Vir. budget investissement	376 000 €
Intérêts d'emprunts	5 500 €
Autres charges de gestions courantes	187 235 €



## Vos élus, c'est aussi ça !!

Dans un souci d'économies, Mr le Maire entouré de certains élus et de leurs conjoints ont le plaisir de se retrouver afin d'effectuer différents travaux sur la commune ou dans les locaux communaux.

### Quelques travaux réalisés en 2018 :

#### Elagage du Saule

A proximité des containers à verre, « Chemin des Lauriers », un saule avec plusieurs départs de branches a été élagué par nos soins. Il empiétait sur la propriété voisine et suite à des bourrasques de vent, des branches se cassaient et tombaient sur la route trop régulièrement.

#### La Passerelle ▶

Quelques mois après qu'une équipe ait assemblé et posé les différents éléments en bois, des mains expertes se sont affairées autour de la passerelle reliant les terrains de pétanque à la « Maison Chabanaise » pour recouvrir d'une couche protectrice de lasure. Hormis, le côté brillant de cette émulsion, l'intérêt de ce travail est de prolonger la durée de vie de ce petit pont de plusieurs années.



#### ◀ A l'Eglise

Afin de se mettre en conformité avec la commission de sécurité, des échelles avec marches plates et rampes ont été achetées et posées dans l'entrée de l'église. Elles servent à monter dans le clocher pour effectuer les vérifications d'usage sur le mécanisme de la cloche.



#### ◀ Le Parcours Bicross

Suite aux coups de vent, des arbres s'étaient couchés sur le parcours de bicross empêchant le cheminement des vélos. L'emploi de tronçonneuses et autres matériels nous ont permis de dégager ces encombrants obstacles libérant ainsi les passages à bosses.

#### Maison des Associations

Dans le garage de la maison des associations où le sol était encore en terre battue, nous avons réalisé une dalle béton afin de pouvoir créer un lieu de stockage.



C'est dans ce genre d'entreprise que nous sommes amenés à constater que la diversité des compétences manuelles ou intellectuelles est un réel atout pour la concrétisation de nos projets communaux.

B. Diver

## Zone commerciale de Boisredon

Nous avons été alertés par des habitants de la commune, sur le **manque d'entretien du rond-point de la zone commerciale ainsi que les bandes enherbées qui se trouvent devant les magasins**. Il faut savoir que depuis le mois de janvier 2018, la commune de St Martin n'assure plus l'entretien des espaces verts, des lampadaires, des bornes incendie, des trottoirs ainsi que la voirie. Cette compétence a été prise par la CCB (Communauté de Communes de Blaye) pour toutes les zones commerciales des communes adhérentes à cet EPCI.

Vous pouvez toujours nous faire part de vos constats, nous ferons remonter l'information au service compétent de la CCB.

B. Diver

## Parking camping cars

A proximité du moulin, face à la Mairie, le conseil municipal avait donné son approbation pour réserver un emplacement aux camping-cars, mais nous avons constaté que la plupart d'entre eux faisaient demi-tour et repartaient. Après avoir pris quelques renseignements, le souci venait du fait que l'emplacement n'était pas matérialisé au sol. Afin de remédier à cette situation, nous avons créé **un parking dans l'espace enherbé qui pourra accueillir 5 véhicules**.

De cet endroit, les camping-caristes pourront si le temps le permet admirer de magnifiques couchers de soleil.

B. Diver



## Un problème ! Qui appeler ?

**Quand l'éclairage public a des défaillances, j'appelle :**

- ▶ la Mairie (05.57.42.02.06) ...

**Un poteau téléphonique cassé, des fils qui pendent :**

- ▶ <https://dommages-reseaux.orange.fr>

**Un problème électrique, un problème sur la ligne téléphonique...**

- ▶ les coordonnées sont sur ma facture ...

**Un problème d'eau :**

- ▶ Je contacte la Saur (05.81.91.35.03)

**Un problème d'assainissement :**

- ▶ J'appelle la SUEZ ( 0977 408 408)

**Un problème de collecte de déchets :**

- ▶ J'appelle le SMICVAL (05.57.55.39.79)



## LA DOYENNE de St Martin Lacaussade

**Madame SEURIN Marie Lucienne née COTRAUD a vu le jour le 08 janvier 1911.**

Mlle COTRAUD épouse, le 15 juin 1935 à Saint SEURIN de CURSAC, Mr SEURIN Jean, ensemble, ils ont 3 enfants, François, Linette et Annette, 6 petits-enfants et 9 arrière petits enfants. Employée à la raffinerie DESMARAIS à BLAYE avant de se consacrer à l'éducation de ses 3 enfants.

Depuis environ 5 ans Mme SEURIN vit au foyer du combattant à BLAYE.

Tous les 08 janvier lors de ses vœux, Mr le Maire, lui souhaite un bon anniversaire.

**Rendez-vous le 8 janvier prochain !**

B. Riout

## ATTENTION !

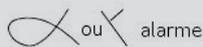
### Symboles de cambriolage



police vigilante



attention aux voisins



ou alarme



risque de se faire prendre, danger



maison d'un représentant de l'autorité



ou rien à prendre, rien d'intéressant



inutile d'entrer



ou maison déjà cambriolée



projet de cambriolage



4 ou 5 pièces à visiter



il y a de l'argent



danger, à éviter



attention au chien



voie libre



maison inoccupée



ou femmes seules



3 enfants  
2 femmes  
1 homme

# L'ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE COMMENT ÇA MARCHE ?



Comme pour n'importe quel sinistre, **les victimes doivent informer leur assurance de préférence dans les 5 jours** (description des dommages, photos...)



Pour appuyer la demande de reconnaissance de catastrophe naturelle, les sinistrés doivent **également se déclarer en mairie**



C'est le **maire qui formule la demande pour sa commune**, au préfet du département. Le préfet transmet l'ensemble des demandes au ministère de l'Intérieur



**Une commission interministérielle prononce un avis** sur l'événement et l'opportunité du classement en état de catastrophe naturelle

**JOURNAL OFFICIEL**



Si l'état de catastrophe naturelle est avéré, **un arrêté est signé par les ministres concernés et publié au Journal Officiel**



**Les victimes ont alors 10 jours pour se rapprocher de leur assurance.** L'indemnisation interviendra dans un délais de 3 mois, avec le versement d'une provision sous 2 mois

## Marathon 2018



**C'est sous une pluie battante que le Marathon a traversé les différentes communes partenaires de cet évènement.**

Pour les bénévoles se fut une journée épuisante car ils ont dû monter en toute hâte des tonnelles étanches afin d'abriter le ravitaillement des coureurs, décorer sous la pluie les abords des stands pour offrir malgré tout le meilleur accueil aux marathoniens trempés jusqu'aux os et frigorifiés pour certains. A Saint Martin, les bénévoles ont tenu à les réchauffer avec la traditionnelle tarte aux maroilles et du café chaud, mais l'ambiance n'était pas au rendez-vous car les personnes chargées d'assurer la musique ont plié leur matériel très tôt pour ne pas le perdre en raison de l'humidité.

Un grand merci aux courageux bénévoles qui pour quelques personnes viennent garder les carrefours ou tenir le stand depuis les débuts de cette manifestation.

Il faut savoir que pour notre commune le temps passé pour un bénévole est de 9 heures.  
**Encore MERCI à toutes et à tous et à l'année prochaine sous un ciel plus clément !**



B. Diver



## Nettoyons la nature

**Toujours aussi motivée pour ramasser les déchets le long des routes, l'équipe municipale a organisé le 13 octobre la matinée « Nettoyons la Nature ».**

Munis de sacs poubelle, les bénévoles ont arpenté les routes communales ainsi que les routes départementales de la commune. Cette année, nous avons été ravis d'accueillir une dizaine de membres de l'association musulmane de Blaye qui sont venus nous donner un coup de main.

Cette collecte nous a réservé encore des surprises puisqu'il a fallu ramasser : un lave-linge, une tondeuse à gazon et divers panneaux abandonnés par les comités des fêtes des communes voisines.

B. Diver

## VIDE GRENIER 2018 plus d'exposants !



**L'ARESM est heureuse de constater que cette année le linéaire d'exposants s'est agrandi,** offrant ainsi plus de bonnes affaires à dénicher pour les amoureux des vide-greniers. Tout au long de la journée, le parking de la salle Jacques Narbonne n'a pas désempilé, montrant l'intérêt porté par les familles à ce type de sortie dominicale et encourageant de ce fait les organisateurs à réitérer ce rassemblement d'année en année.

**Prochain RDV  
le dimanche 22 septembre 2019.**

B. Diver



## MAIRIE

18 voie Romaine - 33390 St Martin Lacaussade

Tél..... 05 57 42 02 06

Fax..... 05 57 42 21 22

Email ..... mairie.st.martin.lacaussade@wanadoo.fr

Internet ..... www.stmartinlacaussade.com

### Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi ..... 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Mercredi..... 8h30 - 12h30 / 14h - 18h

Vendredi ..... 8h30 - 12h30 / 14h - 16h

## BIBLIOTHÈQUE

1 chemin de Lauriers - 33390 St Martin Lacaussade

Lundi ..... 13h - 15h

Mercredi..... 15h - 17h

## COMMUNAUTÉ DES COMMUNES

CCB ..... 32 rue des Maçons, B.P. 34, 33393 BLAYE

Téléphone ..... 05 57 42 33 33

## TRÉSOR PUBLIC

Adresse..... 25, cours de la République - 33390 Blaye

Tél..... 05 57 42 10 91

# SAINT-MARTIN LACAUSSADE



## MEMENTO MUNICIPAL

### Les Formalités... où se renseigner ?

#### Carte Nationale d'identité / Passeport :

<https://passeport.ants.gouv.fr>

#### Carte d'Electeur

(Inscription jusqu'à 30 jours avant un scrutin) - Mairie du Domicile

#### Autorisation de sortie du Territoire pour un mineur

Mairie du Domicile

#### Carte Grise

En ligne : service public

#### Déclaration de naissance

Mairie du lieu de naissance

#### Mariage / PACS

Mairie choisie pour l'événement

#### Déclaration de décès

Mairie du lieu de décès

#### Copie intégrale ou extrait de l'acte de naissance, mariage, décès

Mairie de naissance, mariage, décès

#### Extrait de casier judiciaire

Casier judiciaire national de Nantes (02.51.89.89.51)

## ENSEIGNEMENT / PÉRISCOLAIRE

### Groupe scolaire

#### RPI Cars / St Martin Lacaussade

Ecole maternelle ..... CARS

Tél ..... 05 57 42 86 20

Ecole primaire Yves Coppens ..... ST MARTIN

Tél..... 05 57 42 16 40

#### Collège Sébastien Vauban

Adresse..... 9 rue du Dr Boutin 33390 BLAYE

Tél..... 05 57 42 04 00



### Vacances scolaires 2018-2019

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée scolaire 2018	Jour de reprise : <b>lundi 3 septembre 2018</b>		
Vacances de la Toussaint 2018	Fin des cours : <b>samedi 20 octobre 2018</b> Jour de reprise : <b>lundi 5 novembre 2018</b>		
Vacances de Noël 2018	Fin des cours : <b>samedi 22 décembre 2018</b> Jour de reprise : <b>lundi 7 janvier 2019</b>		
Vacances d'hiver 2019	Fin des cours : <b>samedi 16 février 2019</b> Jour de reprise : <b>lundi 4 mars 2019</b>	Fin des cours : <b>samedi 9 février 2019</b> Jour de reprise : <b>lundi 25 février 2019</b>	Fin des cours : <b>samedi 23 février 2019</b> Jour de reprise : <b>lundi 11 mars 2019</b>
Vacances de printemps 2019	Fin des cours : <b>samedi 13 avril 2019</b> Jour de reprise : <b>lundi 29 avril 2019</b>	Fin des cours : <b>samedi 6 avril 2019</b> Jour de reprise : <b>mardi 23 avril 2019</b>	Fin des cours : <b>samedi 20 avril 2019</b> Jour de reprise : <b>lundi 6 mai 2019</b>
Pont de l'Ascension 2019	Fin des cours : <b>mercredi 29 mai 2019</b> Jour de reprise : <b>lundi 3 juin 2019</b>		
Grandes vacances 2019	Fin des cours : <b>samedi 6 juillet 2019</b>		

# VOTRE CALENDRIER

Commune : SAINT-MARTIN-LACAUSSADE

+ DE SERVICE  
+ DE TRI  
+ DE DÉCHETS



Les Recyclables  
Papiers et Emballages

Les Non Recyclables  
Ordures Ménagères

2018

2019

DÉCEMBRE	JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE
Sam01	Mar 01 F	Ven 01	Lun 01	Mer 01 F	Sam01	Lun 01	Jeu 01	Dim 01	Mar 01	Mer 01	Ven 01 F
Dim 02	Mer 02	Sam02	Mar 02	Jeu 02	Dim 02	Mar 02	Ven 02	Lun 02	Mer 02	Mer 02	Sam02
Lun 03	Jeu 03	Dim 03	Mer 03	Ven 03	Lun 03	Mer 03	Sam03	Mar 03	Mer 03	Jeu 03	Dim 03
Mar 04	Ven 04	Lun 04	Mer 04	Sam04	Mar 04	Jeu 04	Dim 04	Mer 04	Mer 04	Ven 04	Lun 04
Mer 05	Sam05	Mar 05	Ven 05	Dim 05	Mer 05	Ven 05	Lun 05	Mer 05	Jeu 05	Sam05	Mar 05
Jeu 06	Dim 06	Mer 06	Sam06	Lun 06	Lun 06	Sam06	Mer 06	Mer 06	Ven 06	Dim 06	Mer 06
Ven 07	Lun 07	Jeu 07	Dim 07	Mar 07	Ven 07	Dim 07	Mer 07	Mer 07	Sam07	Lun 07	Jeu 07
Sam08	Mar 08	Ven 08	Lun 08	Mer 08 F	Sam08	Lun 08	Jeu 08	Jeu 08	Dim 08	Mar 08	Ven 08
Dim 09	Mer 09	Sam09	Mar 09	Jeu 09	Dim 09	Mar 09	Ven 09	Ven 09	Lun 09	Mer 09	Sam09
Lun 10	Jeu 10	Dim 10	Mer 10	Ven 10	Lun 10 F	Mer 10	Sam10	Mer 10	Mar 10	Jeu 10	Dim 10
Mar 11	Ven 11	Lun 11	Jeu 11	Sam11	Mar 11	Jeu 11	Dim 11	Mer 11	Mer 11	Ven 11	Lun 11 F
Mer 12	Sam12	Mar 12	Ven 12	Dim 12	Mer 12	Ven 12	Lun 12	Jeu 12	Jeu 12	Sam12	Mar 12
Jeu 13	Dim 13	Mer 13	Sam13	Lun 13	Dim 13	Sam13	Mar 13	Ven 13	Ven 13	Dim 13	Mer 13
Mar 14	Lun 14	Jeu 14	Dim 14	Mar 14	Mer 14	Dim 14 F	Mer 14	Mer 14	Sam14	Lun 14	Jeu 14
Ven 15	Mar 15	Ven 15	Lun 15	Jeu 15	Mer 15	Lun 15	Jeu 15 F	Jeu 15 F	Dim 15	Mar 15	Ven 15
Sam15	Mer 16	Sam16	Mar 16	Ven 16	Dim 16	Mar 16	Ven 16	Ven 16	Lun 16	Mer 16	Sam16
Dim 17	Jeu 17	Dim 17	Mer 17	Mer 17	Lun 17	Mer 17	Sam17	Sam17	Mar 17	Jeu 17	Dim 17
Lun 18	Ven 18	Lun 18	Jeu 18	Sam18	Mar 18	Jeu 18	Dim 18	Dim 18	Mer 18	Ven 18	Lun 18
Mar 19	Sam19	Mar 19	Ven 19	Dim 19	Mer 19	Ven 19	Lun 19	Lun 19	Jeu 19	Sam19	Mar 19
Jeu 20	Dim 20	Mer 20	Sam20	Lun 20	Jeu 20	Sam20	Mar 20	Mar 20	Ven 20	Dim 20	Mer 20
Ven 21	Lun 21	Jeu 21	Dim 21	Mar 21	Ven 21	Dim 21	Mer 21	Mer 21	Sam21	Lun 21	Jeu 21
Sam22	Mar 22	Ven 22	Lun 22 F	Mer 22	Dim 22	Lun 22	Jeu 22	Jeu 22	Dim 22	Mar 22	Ven 22
Dim 23	Mer 23	Sam23	Mar 23	Jeu 23	Mer 23	Mar 23	Sam23	Sam23	Lun 23	Mer 23	Sam23
Lun 24	Jeu 24	Dim 24	Mer 24	Ven 24	Lun 24	Mer 24	Mer 24	Mer 24	Mar 24	Jeu 24	Dim 24
Mar 25	Ven 25	Lun 25	Jeu 25	Sam25	Mer 25	Jeu 25	Dim 25	Dim 25	Mer 25	Ven 25	Lun 25
Sam26	Dim 26	Mer 26	Ven 26	Dim 26	Mer 26	Ven 26	Lun 26	Lun 26	Jeu 26	Sam26	Mar 26
Jeu 27	Mar 27	Mer 27	Sam27	Lun 27	Lun 27	Sam27	Mer 27	Mer 27	Ven 27	Dim 27	Mar 27
Ven 28	Lun 28	Jeu 28	Dim 28	Mar 28	Mer 28	Ven 28	Dim 28	Mer 28	Sam28	Lun 28	Jeu 28
Sam29	Mar 29	Ven 29	Lun 29	Lun 29	Mer 29	Sam29	Lun 29	Jeu 29	Dim 29	Mar 29	Ven 29
Dim 30	Mer 30	Sam30	Mar 30	Mar 30	Jeu 30 F	Dim 30	Mar 30	Ven 30	Lun 30	Mer 30	Sam30
Lun 31	Jeu 31	Dim 31	Ven 31	Ven 31	Ven 31	Mer 31	Mer 31	Sam31	Mer 31	Jeu 31	Sam30

Vos bacs sont collectés l'après midi, pensez à les sortir avant 12h  
Même les jours fériés, vos bacs sont collectés !  
(sauf le 1er mai, 25 décembre et 1er janvier, qui sont rattrapés le samedi SUIVANT, aux heures de collecte habituelles)

## Infos Pratiques et Contact

Ouvert du lundi au vendredi

9h - 12h30 et 14h - 17h

☎ 05 57 84 74 00

✉ 8 route de la Pinière  
33910 Saint Denis de Pile

@ contact@smicval.fr

🌐 www.smicval.fr  
www.stop-dechets.fr

f Défi ZZ - Zéro déchet  
Zéro gaspi avec le Smicval

📱 Smicval&Vous

Téléchargez  
Smicval&Vous  
Votre nouvelle  
application mobile

🍏 Téléchargez dans  
l'App Store

📱 Disponible sur  
Google Play

Plus besoin d'y penser,  
Smicval&Vous vous rappelle  
quand sortir vos poubelles !



**Compostage individuel**  
Tontes, marc de café, cartons souillés, coquilles d'œufs, fleurs fanées, épluchures de fruits et de légumes, papiers essuie-tout

**OU**

**Collecte des restes alimentaires**  
IDEM + Restes de repas (pain, viande, poisson, pâtes...), crustacés, coquillages

**Collecte des papiers et emballages recyclables**

<b>Tous les papiers</b> Magazines, journaux, prospectus, enveloppes...	<b>Bouteilles et Flacons plastiques</b> S'il y a un bouchon c'est bon !	<b>Cartons et Briques alimentaires</b>	<b>Emballages métalliques</b> Conserves, Aérosols, Canettes...
---	--	--	---

en vrac sans sac

**Apport volontaire du verre**  
Enlevez les bouchons et les couvercles

**Apport volontaire des vêtements et textiles**  
- Placez-les dans un sac fermé  
- Attachez les chaussures par paire  
- Vêtements en bon état, usagés ou déchirés mais non souillés

**Collecte des déchets non recyclables**  
Films plastique, pots de yaourt, barquettes plastique, barquettes polystyrène, couches, ampoules à incandescence

**Apport volontaire en Pôle Recyclage (déchèterie)**  
Métaux - Gravats - Bois - Végétaux - Plâtre - Cartons - Meubles Produits Électriques  
Ampoules et Néons - Piles - Pneus - Bidons plastiques - Déchets de soin - Batteries  
Déchets dangereux - Cartouches d'encre - Huiles alimentaires - Huiles de vidange

**Pôle Recyclage**

Ouvert du lundi au samedi  
Période été (du 01/03 au 31/10) : 9h - 12h et 14h - 18h  
Période hiver (du 1/11 au 29/02) : 9h - 12h et 13h - 17h

N'oubliez pas de présenter votre carte elle est **obligatoire**



**ECTAUR**  
Ingénierie - Expert

Bureau d'études  
Voirie et réseaux divers  
Géomètres experts

Agence de Blaye

120, rue de l'Hôpital - 33393 BLAYE CEDEX

☎ 05 57 42 16 04 - ✉ bet33@ectaur.fr

www.ectaur.fr

**ARIAS Frédéric**  
garagearias@hotmail.fr

2 Lieu dit Devant le Piquet  
33390 CARS

06 12 30 84 85  
05 57 42 15 01



**GARAGE ARIAS**



**Mondial Pare-Brise**



RÉPARATION D'IMPACT - REMPLACEMENT

LUNETTE - PARE-BRISE - GLACES LATÉRALES - OPTIQUES DE PHARE - RÉTROVISEURS

Garage **MARCHAIS**  
4 rue Principale  
33820 ÉTAULIERS



Garage **SILIGOMS - Technipneus**  
Rond Point LECLERC  
33390 CARS

Pose gratuite à domicile\*

\* selon disponibilité

Numéro UNIQUE ☎ 0. 557.949.828

mondial.parebrise33@orange.fr

**EUROTYRE**  
PNEUS ET SERVICES

**PNEUS SERVICES**

Lieu Dit Bois Redon  
33390 SAINT MARTIN LACAUSSADE

Tél. 05 57 42 19 02

pnservice@wanadoo.fr

Ouverture du lundi au samedi  
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00  
(Fermeture le samedi à 18h00)

- AMORTISSEURS
- ECHAPPEMENTS
- FREINS
- VIDANGE
- BATTERIES
- ENTRETIEN
- RÉVISION
- CLIMATISATION
- PNEUS NEUFS : CAMIONNETTE, TOURISME, PL, AGRAIRE, TP
- VULCANISATION À CHAUD PNEUS : PNEUS PL, AGRICOLE
- ÉQUILIBRAGE ÉLECTRONIQUE
- SPÉCIALISTE TRAIN AVANT
- RÉPARATION TOUTES MARQUES

## URGENCES

SAMU .....	15
Police Secours.....	17
Pompiers.....	18
Pharmacie de nuit.....	3237
APPEL D'URGENCE EUROPEEN .....	112
ENFANCE MALTRAITÉE .....	119
GENDARMERIE .....	05 46 32 04 27
CENTRE ANTI POISON BORDEAUX .....	05 56 96 40 80

## Ces gestes qui sauvent...

### QUE FAIRE FACE A UN

### ARRÊT CARDIO-RESPIRATOIRE D'UN ADULTE ?

#### 1) ALERTEZ OU FAITES ALERTER LES SECOURS (SAMU 15 ou POMPIERS 18)

#### 2) VÉRIFIEZ SA RESPIRATION ET LIBÉREZ LES VOIES AÉRIENNES

- Mettez la personne sur le dos, sur un plan dur.
- Agenouillez-vous et mettez 1 main sur son front.
- Avec l'autre main relevez le menton et basculez doucement la tête vers l'arrière.
- Regardez et écoutez si la personne respire.



#### 3) FAITES DEUX INSUFFLATIONS

- Si la personne ne respire pas : pincez son nez et couvrez sa bouche avec la vôtre puis soufflez 2 fois lentement.
- Sa poitrine doit se soulever à chaque fois que vous soufflez.
- Entre chaque insufflation respirez une bouffée d'air.

#### 4) VÉRIFIEZ DE NOUVEAU SA RESPIRATION

#### 5) LE MASSAGE CARDIAQUE

Si la personne ne respire toujours pas :

Mettez vos mains l'une sur l'autre. Positionnez-les entre ses 2 seins, bien au milieu de sa poitrine, vos épaules à la verticale de vos mains.

Poussez vos mains rapidement vers le bas, les bras bien tendus, les coudes bloqués. Vos mains doivent descendre de 4 centimètres, puis laissez-les remonter et recommencez ainsi 30 fois de suite rapidement.

#### 6) ET CONTINUEZ AINSI



Continuez en alternant 2 insufflations (étape 3) et 30 compressions (étape 5). Si la personne reprend connaissance, respire ou parle arrêtez le massage et couchez-la sur le côté en attendant les secours.

Attention ! les conseils ci-dessus ne remplacent pas une formation au secourisme dispensée par un organisme agréé ou une association habilitée (Croix Rouge, Protection Civile,...). Seule une telle

formation vous permettra de pratiquer le secourisme avec un maximum d'efficacité et de sécurité.

# Taxis Sylvie et Claude

Conventionné médical assis

☎ 06 71 76 73 55

Tous transports  
secteur Blayais  
et Bordeaux

Commune de stationnement : Bordeaux

LD Frédignac

33390 ST MARTIN LACAUSSADE

✉ persyle@hotmail.fr



## TRANSPORTS HEBRARD S.A.R.L.

Excursions Grand Tourisme

[www.transports-hebrard.com](http://www.transports-hebrard.com)

30, cours Bacalan - BP13 - 33390 BLAYE

Tél. : 05 57 42 11 61 - Fax : 05 57 42 85 90

Email : tps.hebrard@wanadoo.fr

# Sietel

## ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

10 avenue Charles de Gaulle - B.P. 34

33820 ST CIERS SUR GIRONDE

Tél. 05.57.32.94.20 - Fax 05.57.32.96.90

✉ [contact@sietel.fr](mailto:contact@sietel.fr)



Votre jardin mérite qu'on lui fasse la cour...?

TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS :

Réseaux divers, assainissement, enrobés, gravillonnage, pavés, bordures, caniveaux, etc

DEVIS GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT

LE SAVOIR-FAIRE D'UN GRAND GROUPE AU SERVICE DU PARTICULIER



Agence SCREG Blaye

26, Cours Bacalan - 33390 BLAYE - Tél : 05 57 42 24 63



Sud-Ouest

## Ecole



### ▲ Le voyage à l'île d'Oléron des CM1/CM2

Nous sommes partis à Saint-Pierre d'Oléron du 18 au 20 juin 2018.

Nous avons visité le port de pêche de la Cotinière. Nous avons fait un pique-nique sur la plage à notre arrivée. Ensuite, nous avons fait de la pêche à pied et avons fait le tour du phare de Chassiron.

Le deuxième jour, nous avons visité des marais salants et nous avons fait du char à voile. Nous avons fait un tournoi de foot au centre de la Jaudonnière. C'était la coupe du monde de Saint-Martin ! C'était trop bien !

Le dernier jour, nous avons contourné le Fort Boyard en bateau. Nous avons mangé des glaces et acheté des souvenirs.

La classe de CM2 de l'école Yves Coppens



### ▲ Nettoyons la nature

Le vendredi 28 septembre 2018, nous sommes allés ramasser des déchets autour de l'école de Saint Martin Lacaussade. Nous nous sommes répartis en 7 petits groupes, puis nous sommes partis à la recherche de déchets. Equipés de gants et d'un chasuble (offerts par Leclerc) nous avons ramassé 12.3 kg dont des mégots de cigarette, des vêtements, des canettes, des mouchoirs, des bouteilles, du plastique, des emballages, des sacs plastiques, un logo de voiture, un pneu, du métal... Ensuite, nous sommes rentrés à l'école pour peser les déchets. Nous avons terminé par un goûter offert par Leclerc. **FAITES ATTENTION A LA NATURE ET PRENEZ EN SOIN.**

La classe de CM1 de l'école Yves Coppens

### ▼ Nuit des étoiles



### ▼ Fête des écoles



## Reconnaissez- vous St MARTIN ?

Nous remercions Madame TEICH pour sa précieuse collaboration, en nous procurant ces quelques clichés de ST MARTIN autrefois. Si vous aussi vous avez au fond de vos tiroirs des photos de quelques endroits que ce soit de ST MARTIN autrefois, n'hésitez pas à nous le faire savoir en contactant la Mairie.

D . LEBRUN



*Bourg descente*



*Bourg montée*



*Chemin des Lauriers*



*Eglise*

# Un peu d'histoire sur les 100 dernières années

## ▶ CE QU'IL S'EST PASSÉ EN 1908

- 08 /12 1908 le projet d'abolition de la peine de mort présenté par Aristide BRIANT, Ministre de la justice est repoussé par 330 voix contre 201.

## ▶ EN 1918

- 06/04/1918 1er coupe de France de football
- 26/06/1918 Le canon Allemand à longue portée « la grosse bertha » tire sur Paris
- 17/07/1918 le navire CARPATHIA qui avait recueilli les 705 survivants du TITANIC en avril 1912 est torpillé par un sous-marin Allemand et fait naufrage
- 11/11/1918 signature de l'armistice à RETHONDE entre l'Allemagne et les alliés, les pertes sont considérables : 9 millions de mort
- 22/11/1918 Strasbourg est libéré et redevient Française
- Année 1918 la grippe espagnole fait 50 millions de morts selon l'institut PASTEUR.

## ▶ EN 1928

- 22 /09/ 1928 installation du premier central téléphonique en France
- 05/04/1928 loi sur les assurances sociales obligatoires dans les industries et le commerce

## ▶ EN 1938

- 01/01/1938 création de la S.N.C.F
- 18/02/1938 la loi autorise les femmes à s'inscrire à l'université sans l'autorisation de leur mari
- 11/1938 MUSSOLINI revendique la CORSE la SAVOIE et NICE. HITLER une partie des colonies française

## ▶ EN 1948

- 01/1948 relèvement de tous les salaires publics et privés de 25%
- 05/1948 inauguration de l'aérogare d'ORLY
- 06/1948 fondation de la compagnie « AIR France »
- 04/10/1948 grève des mineurs
- 07/10/1948 présentation de la CITROEN 2CV produite jusqu'en 1990
- 02/11/1948 31000 policiers et militaires se déploient et contraignent les mineurs grévistes à reprendre le travail

## ▶ EN 1958

- 27/02/1958 loi sur l'assurance obligatoire des véhicules terrestres à moteur
- 04/06/1958 1er voyage de DE GAULE en ALGERIE discours « je vous ai compris »
- 06/06/1958 discours de DE GAULE à MOSTAGANEM « vive l'ALGERIE FRANCAISE »
- 28/09/1958 référendum sur la constitution de la 5<sup>ème</sup> république, approbation par 82,6% des voix
- 31/12/1958 création de l'ASEDIC

## ▶ EN 1968

- 06/02/1968 ouverture des XI<sup>e</sup> jeux olympiques d'hiver à GRENOBLE
- 05/1968 contestation estudiantine et sociale, les Facs sont occupées par les étudiants 1<sup>ère</sup> barricade à PARIS violents affrontements avec la police 600 étudiants et 300 policiers blessés
- 20/05/1968 début des grandes grèves 6 millions de grévistes
- 22/05/1968 8 millions de grévistes
- 30/05/1968 allocution radiotélévisée du General DE GAULE sur la « chienlit »
- 04/06/1968 début de la reprise de l'activité
- 27/06/1968 suppression de l'épreuve écrite du Bac
- 18/10/1968 1er concert des PINK FLOYD en France

## ▶ EN 1978

- 11/01/1978 première diffusion du loto
- 22/01/1978 enlèvement du Baron AMPAIN
- 10/03/1978 1er vol du mirage 2000 le nouvel avion de chasse
- 11/03/1978 mort de Claude FRANCOIS
- 16/03/1978 naufrage du pétrolier AMOCO CADIZ au large de PORTSALL
- 19/12/1978 la plus grosse panne d'électricité en France, elle prive 75% du territoire pendant plusieurs heures

## ▶ EN 1988

- 04/03/1988 inauguration de la pyramide du LOUVRE par François MITTERRAND.
- 08/05/1988 François MITTERRAND réélu a 54%

## ▶ EN 1998

- 06/02/1998 assassinat du Préfet Claude ERIGNAC
- 13/06/1998 adoption de la loi sur les 35 heures
- 12/07/1998 la France gagne la 16<sup>ème</sup> coupe du monde de football 3 à 0 contre le BRESIL

## ▶ EN 2008

- 01/01/2008 entrée en vigueur de l'interdiction de fumer dans tous les lieux publics
- 01/07/2008 la France prend la présidence de l'union européenne
- Du 08/08 au 24/08/2008 la France remporte 41 médailles dont 7 en or au J.O de PEKIN

## ▶ EN 2018

- Du 09 au 25/02/2018 XXIII J.O d'hiver à PYEONGCHANG en COREE DU SUD
- 04/04/2018 50<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Martin LUTHER KING discours « j'ai fait un rêve »
- 28/04/2018 200<sup>ème</sup> anniversaire de l'inauguration du pont EIFFEL à CUBZAC LES PONTS
- 15/05/2018 250<sup>ème</sup> anniversaire du rattachement de la CORSE à la France
- 05/2018 50<sup>ème</sup> anniversaire de mai 1968
- 05/10/2018 100<sup>ème</sup> anniversaire de la mort de Roland GARROS
- 11/11/2018 100<sup>ème</sup> anniversaire de l'armistice de la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale



8 Mai



10 ans du Carré Militaire



11 Novembre

Char des enfants Ecole de St Martin  
pour le Carnaval

Fête des Fleurs



Halloween



*Repas des Aînes*



*Repas des Aînes*



*Tous à Vélo Départ*



*Tous à Vélo Cortège*



*Tous à Vélo arrivée*



*Voeux du Maire*



*Voeux du Maire*

**Hommages de Monsieur Bernard MARGUERITTE, Maire de St Martin Lacaussade à :**

## Monsieur André MONTAUT

**André était fier d'être né à ST MARTIN LACAUSSE et il me disait : « je finirai mes jours à ST MARTIN », ce fut chose faite le 30 Avril 2018.**

André s'est marié en 1954, de cette union naquis 2 garçons : Pascal et Thierry. Il a eu une carrière bien remplie principalement dans le commerce où il excelle. Son travail ne l'empêchait pas dès qu'il le pouvait de participer à des actions bénévoles. Commissaire des courses cyclistes pendant une dizaine d'années, Club de football de Blaye pendant cinq années, fêtes locales à ST MARTIN pour finir Président de l'Association « Tourisme et Loisirs » pendant douze ans, bras dessus, bras dessous avec son compagnon de festivité Raymond BRUYELLE, il aura testé tous les costumes.

C'était un homme, toujours joyeux qui aimait communiquer sa bonne humeur aux autres.

Le cœur d'André se tourne également vers St GEORGES de DIDONNE mais aussi sa cabane de pêche, ses petits coins de paradis où il partageait de bons moments en compagnie de ses amis !

Pour ST MARTIN, Il sera conseiller municipal de 1962 à 1965 puis après une pause de 24 ans, il revient au conseil municipal en 1989. Il prend alors, la fonction d'Adjoint en 1995 et le restera jusqu'en 2014. Il s'est investi à fond dans ses nouvelles fonctions, commission bâtiments, voirie, assainissement jusqu'à passer des journées entières au service des habitants.

André nous te remercions pour ton investissement dans notre commune.

**André comme tu le souhaitais tant, tu restes à tout jamais « l'enfant du pays » : dans ta commune ST MARTIN**



## Monsieur Michel GERMAIN

**Michel a fait carrière à EDF, où je l'ai rencontré la première fois.**

Pour cause, j'étais responsable d'une entreprise d'électricité et lui contremaître du service électrique à la Centrale du Blayais.

Au fil de nos diverses rencontres professionnelles, j'ai personnellement apprécié Michel.

En 1983, nous sommes tous les deux élus sur la liste de Jacques NARBONNE, ce qui crée des rencontres. Quelques années plus tard il est promu adjoint.

Il s'implique dans les diverses commissions dont il a la responsabilité entre autre : il détecte des irrégularités dans notre service assainissement, qu'il corrige. Ainsi des sommes très importantes sont restituées au profit de la commune.

Je garde un excellent souvenir de Michel, nous nous rencontrons souvent depuis qu'il avait quitté ses fonctions d' élu.

Il était apprécié par de nombreuses personnes.

**Michel, Merci pour tout ce que tu as fait pour ST MARTIN.**

**Que ton dernier voyage soit le plus beau.**





# Bûche de Noël aux trois mousses au chocolat

## Ingrédients

### Pour la mousse au chocolat blanc :

Chocolat blanc : 100 g  
Crème fraîche liquide à 35%  
de matière grasse : 200 g

### Pour la mousse au chocolat au lait :

Chocolat au lait : 100 g  
Crème fraîche liquide à 35%  
de matière grasse : 200 g

### Pour la mousse au chocolat noir :

Chocolat noir : 100 g  
Crème fraîche liquide à 35%  
de matière grasse : 230 g

### Pour le biscuit :

Oeuf : 1  
Sucre : 30 g  
Farine : 20 g

### Pour le décor :

Noix de coco râpée



## Etapas de préparation

1. Pour la mousse au chocolat blanc : fouettez la crème fraîche liquide bien froide avec un fouet électrique pour la monter en crème fouettée (la consistance d'une Chantilly mais sans sucre ajouté). Faites fondre le chocolat blanc au bain-marie. Laissez-le tiédir. Ajoutez une cuillerée de crème fouettée pour l'assouplir puis ajoutez le reste délicatement à l'aide d'une spatule.

2. Versez la préparation dans un moule à bûche (une gouttière de 30x8 cm) que vous aurez recouvert d'un rhodoïd pour mieux la démouler. Entreposez au congélateur pour faciliter la prise de la mousse.

3. Pour la mousse au chocolat au lait : fouettez la crème fraîche liquide bien froide avec un fouet électrique pour la monter en crème fouettée (la consistance d'une Chantilly mais sans sucre ajouté). Faites fondre le chocolat au lait au bain-marie. Laissez-le tiédir. Ajoutez une cuillerée de crème fouettée pour l'assouplir puis ajoutez le reste délicatement à l'aide d'une spatule.

4. Versez la préparation dans le moule à bûche, sur la mousse au chocolat blanc. Remettez la bûche au congélateur.

5. Pour la mousse au chocolat noir : fouettez la crème fraîche liquide bien froide avec un fouet électrique pour la

monter en crème fouettée (la consistance d'une Chantilly mais sans sucre ajouté). Faites fondre le chocolat noir au bain-marie. Laissez-le tiédir. Ajoutez une cuillerée de crème fouettée pour l'assouplir puis ajoutez le reste délicatement à l'aide d'une spatule.

6. Versez la préparation dans le moule à bûche, sur les deux autres mousses. Remettez la bûche au congélateur au moins 1 h.

7. Pour le biscuit : mélangez le jaune d'oeuf avec 10 g de sucre. Fouettez le blanc d'oeuf en neige et ajoutez les 20 g de sucre restant pour meringuer les blancs. Incorporez le blanc d'oeuf délicatement au jaune d'oeuf. Puis ajoutez la farine tamisée.

8. Répartissez cette préparation sur une plaque recouverte de papier sulfurisé, sur une surface d'environ 30 par 10 cm. Etalez avec une maryse ou une spatule coudée.

9. Faites cuire le biscuit 15 minutes à 150°C. Laissez-le refroidir puis découpez-le selon la taille de votre gouttière pour le déposer sur les 3 mousses.

10. Démoulez la bûche sur votre assiette de présentation. Retirez le rhodoïd et parsemez la bûche de noix de coco râpée pour donner un effet de neige. Laissez-la décongeler au moins 2 h au réfrigérateur.

## Agenda des Manifestations 2019

08 Janvier ..... Vœux du Maire

11 Janvier ..... Vœux de la CCB

19 Janvier ..... Loto organisé par le « Stade Blayais Rugby »

26 Janvier ..... Election Miss Haute Gironde

17 Février ..... Repas des Aînés de la Commune

23 Février ... Repas « Cochonnaille » organisé par la FNATH

16 Mars ..... Repas Association Chasse St Martin

30 Mars ..... Repas dansant organisé par l' « ADAPEI »

13 Avril ..... Printemps des Vins

08 Mai ..... Cérémonie de Commémoration

11 Mai ..... Marathon des Côtes de Blaye

25 Mai ..... Spectacle de l'Ecole Jeanne D'arc

02 Juin ..... Tous à vélo

08 Juin ..... Repas FNATH « Anguillade »

28 Juin ..... Fêtes des Ecoles CARS /ST MARTIN

29 Juin ..... Gala de danse de l'Asso MOVE AND SMILE

22 Septembre ..... Vide-grenier

09 et 10 Novembre ..... « Taste Blaye »

26 Novembre ..... Repas FNATH « Choucroute »

11 Novembre ..... Cérémonie de Commémoration

Fin Novembre ..... Salon du « Bien-être ».

# Taxis Sylvie et Claude

Conventionné médical assis

☎ **06 71 76 73 55**

**Tous transports  
secteur Blayais  
et Bordeaux**

Commune de stationnement : Bordeaux

**LD Frédignac**  
**33390 ST MARTIN LACAUSSADE**  
✉ [persyle@hotmail.fr](mailto:persyle@hotmail.fr)



## ECTAUR

Ingénierie - Expert

Bureau d'études  
Voirie et réseaux divers  
Géomètres experts

Agence de Blaye

120, rue de l'Hôpital - 33393 BLAYE CEDEX

☎ **05 57 42 16 04** - ✉ [bet33@ectaur.fr](mailto:bet33@ectaur.fr)

[www.ectaur.fr](http://www.ectaur.fr)

**ARIAS Frédéric**

[garagearias@hotmail.fr](mailto:garagearias@hotmail.fr)

2 Lieu dit Devant le Piquet  
33390 CARS

**06 12 30 84 85**

**05 57 42 15 01**



## GARAGE ARIAS

## Mondial Pare-Brise



**RÉPARATION D'IMPACT - REMPLACEMENT**

LUNETTE - PARE-BRISE - GLACES LATÉRALES - OPTIQUES DE PHARE - RÉTROVISEURS

Garage **MARCHAIS**  
4 rue Principale  
33820 ÉTAULIERS



Garage **SILIGOMS - Technipneus**  
Rond Point LECLERC  
33390 CARS

Pose gratuite à domicile\*

\*selon disponibilité

Numéro UNIQUE ☎ **0. 557.949.828**

✉ [mondial.parebrise33@orange.fr](mailto:mondial.parebrise33@orange.fr)



Votre jardin mérite qu'on lui fasse la cour...?

**TRAVAUX PUBLICS ET PRIVÉS :**

Réseaux divers, assainissement, enrobés, gravillonnage,  
pavés, bordures, caniveaux, etc

DEVIS GRATUIT ET SANS ENGAGEMENT

LE SAVOIR-FAIRE D'UN GRAND GROUPE AU SERVICE DU PARTICULIER



Agence **SCREG** Blaye

26, Cours Bacalan - 33390 BLAYE - Tél : 05 57 42 24 63



Sud-Ouest

## EUROTYRE

PNEUS ET SERVICES

### PNEUS SERVICES

Lieu Dit Bois Redon  
33390 SAINT MARTIN LACAUSSADE

Tél. **05 57 42 19 02**

[pnservice@wanadoo.fr](mailto:pnservice@wanadoo.fr)

Ouverture du lundi au samedi  
de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h00  
(Fermeture le samedi à 18h00)

- AMORTISSEURS
- ECHAPPEMENTS
- FREINS
- VIDANGE
- BATTERIES
- ENTRETIEN
- RÉVISION
- CLIMATISATION
- PNEUS NEUFS :  
CAMIONNETTE,  
TOURISME,  
PL, AGRAIRE, TP
- VULCANISATION  
À CHAUD PNEUS :  
PNEUS PL, AGRICOLE
- ÉQUILIBRAGE  
ÉLECTRONIQUE
- SPÉCIALISTE  
TRAIN AVANT
- RÉPARATION  
TOUTES MARQUES

# Sietel

## ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

10 avenue Charles de Gaulle - B.P. 34  
**33820 ST CIERS SUR GIRONDE**

Tél. **05.57.32.94.20** - Fax **05.57.32.96.90**

✉ [contact@sietel.fr](mailto:contact@sietel.fr)